

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2021
DELIBERATION N° DE-2021-203

L'an deux mil vingt et un, le 14 octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY (à partir de 18h06), M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ, M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE (jusqu'à 19h50), Mme MOTHES, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, Mme LIOUSSE (jusqu'à 19h30), Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD (à partir de 18h30), M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

Mme MARTIN-DOLHAGARAY à M. ETCHEGARAY (jusqu'à 18h06) ; Mme MEYZENC à Mme DURRUTY ; M. DAUBISSE à M. ARCOUET (à partir de 19h50) ; M. ESTEBAN à M. ABADIE ; Mme LIOUSSE à Mme DUPREUILH (à partir de 19h30) ; Mme BROCARD à M. ETCHETO (jusqu'à 18h30) ; Mme HERRERA-LANDA à M. BERGÉ.

Absent(s) :

Mme BENSOUSSAN

Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de M. SALANNE,

OBJET : MARCHES PUBLICS – Acquisition de fournitures administratives pour les services, les crèches et les écoles - Accord-cadre à bons de commande constitué en groupement de commandes avec le CCAS de Bayonne - Avenant n°1 aux accords-cadres conclus avec les sociétés MTM (lot n° 1), Lacoste (lot n°2), L'atelier Vert Bocage (lot n° 3).

Par délibération du conseil municipal du 14 février 2019, la Ville de Bayonne, en tant que coordonnateur d'un groupement de commandes constitué avec le CCAS, a conclu

trois accords-cadres à bons de commande relatifs à l'acquisition de fournitures administratives et de matériels pédagogiques pour les écoles et les crèches de la Ville.

Les accords-cadres, sans minimum ni maximum, ont été conclus aux conditions suivantes :

Lots/Désignations	N° accords-cadres	Attributaires	Montant estimatif annuel de l'accord-cadre
N°1 - Fournitures de bureau pour les services de la Ville et du CCAS,	20ACDG03_1	MTM	12 178,80
N°2 - fournitures de bureau et matériels pédagogiques pour les écoles et les crèches	19ACDG03_2,	LACOSTE	5 115,53
N°3 - Blocs-notes à coller pour les services de la ville et du CCAS	20 ACDG03_3.	L'ATELIER VERT BOCAGE	1 217,0

Ces accords-cadres conclus pour une durée de 1 an, reconductible 3 fois pour une période de 12 mois, intègrent une révision de prix appliquée à leur date anniversaire, de façon à répondre aux variations économiques qui ont lieu au cours de l'exécution du contrat. Or cette révision de prix s'opère sur la base de l'index publiée à l'Insee « transport routier intérieur- marchandises » qui n'est plus applicable, la série correspondant ayant été arrêtée en août 2020 sans être remplacée.

Il convient dès lors par voie d'avenant, de substituer à cet index, l'index le plus adapté.

Ainsi, l'index 010544535 « Production dans les services, Transport et entreposage » lui sera substitué.

Il est donc demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 aux accords-cadres énumérés ci-dessus conclus avec les sociétés MTM, LACOSTE et L'ATELIER VERT BOCAGE.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire
Marc Wittenberg
Directeur général des services